

**NATIONS
UNIES**

EP



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/86/62
20 octobre 2020

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-sixième réunion
Montréal, 2 – 6 novembre 2020
Reportée: 8 – 12 mars 2021¹

PROPOSITION DE PROJET : MYANMAR

Le présent document renferme les observations et la recommandation du Secrétariat sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, troisième tranche) PNUE ET ONUDI

¹ À cause du coronavirus (COVID-19)

FICHE D'ÉVALUATION DU PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

Myanmar

(I) TITRE DU PROJET	AGENCE	RÉUNION D'APPROBATION	MESURE DE RÉGLEMENTATION
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I)	PNUE (principale), ONUDI	77 ^e	35 % d'ici 2020

(II) DERNIÈRES DONNÉES DE L'ARTICLE 7 (annexe C, groupe I)	Année : 2019	3,5 (tonnes PAO)
--	--------------	------------------

(III) DERNIÈRES DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (tonnes PAO)								Année : 2019	
Produit chimique	Aérosol	Mousse	Lutte contre l'incendie	Réfrigération		Solvant	Agent de transformation	Utilisation en laboratoire	Consommation totale du secteur
				Fabrication	Entretien				
HCFC-22				0,0	3,5				3,5

(IV) DONNÉES SUR LA CONSOMMATION (tonnes PAO)			
Référence 2009 – 2010 :	4,30	Point de départ des réductions globales durables :	6,13
CONSOMMATION ADMISSIBLE AU FINANCEMENT (tonnes PAO)			
Déjà approuvée :	1,50	Restante :	4,63

(V) PLAN D'ACTIVITÉS		2020	Total
PNUE	Élimination des SAO (tonnes PAO)	0,2	0,2
	Financement (\$US)	32 770	32 770

(VI) DONNÉES DU PROJET		2012	2013 - 2014	2015	2016	2017	2018 - 2019	2020	Total
Limites de consommation du Protocole de Montréal		s.o.	4,30	3,87	3,87	3,87	3,87	2,80	s.o.
Consommation maximale admissible (tonnes PAO)		s.o.	4,30	3,87	3,87	3,87	3,87	2,80	s.o.
Financement convenu (\$US)	PNUE	Coûts de projet	159 000	0	0	0	32 000	0	220 000
		Coûts d'appui	20 670	0	0	0	4 160	0	28 600
Financement convenu (\$US)	ONUDI	Coûts de projet	0	0	0	0	60 000	0	60 000
		Coûts d'appui	0	0	0	0	5 400	0	5 400
Fonds approuvés par le Comité exécutif (\$US)		Coûts de projet	159 000	0	0	0	92 000	0	251 000
		Coûts d'appui	20 670	0	0	0	9 560	0	30 230
Fonds totaux demandés aux fins d'approbation lors de la présente réunion (\$US)		Coûts de projet	0	0	0	0	0	29 000	29 000
		Coûts d'appui	0	0	0	0	0	3 770	3 770

Recommandation du Secrétariat :	Approbation globale
---------------------------------	---------------------

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement du Myanmar, le PNUE, en sa qualité d'agence d'exécution, a présenté une demande de financement concernant la troisième et dernière tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH), pour un montant de 29 000 \$US, plus les coûts d'appui d'agence de 3 770 \$US pour le PNUE seulement.² La présentation comprend un rapport périodique sur la mise en œuvre de la deuxième tranche et le plan de mise en œuvre de la tranche pour 2020-2021.

Rapport sur la consommation de HCFC

2. Le gouvernement du Myanmar a déclaré une consommation de 3,50 tonnes PAO de HCFC en 2019, qui est inférieure de 18,6 pour cent à la valeur de référence. La consommation des HCFC pour 2015-2019 figure au tableau 1 ci-après :

Tableau 1. Consommation des HCFC au Myanmar (données de l'article 7 pour 2015-2019)

	2015	2016	2017	2018	2019	Référence
Tonnes métriques (tm)						
HCFC-22	26,95	60,70	65,31	61,29	63,67	77,43
HCFC-141b	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,37
Sous-total (tm)	26,95	60,70	65,31	61,29	63,67	77,80
HCFC-141b dans des polyols prémélangés importés*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16,64**
Tonnes PAO						
HCFC-22	1,48	3,34	3,59	3,37	3,50	4,26
HCFC-141b	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,04
Sous-total (tonnes PAO)	1,48	3,34	3,59	3,37	3,50	4,30
HCFC-141b dans des polyols prémélangés importés*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,83**

* Données du programme de pays.

** Consommation moyenne entre 2007 et 2009.

3. Le HCFC-22 importé sert exclusivement à l'installation, à l'entretien et à la réparation des appareils de réfrigération et de climatisation. La hausse de la consommation depuis 2016 est attribuable à l'augmentation des taux d'électrification et à la rapide croissance économique, qui ont eu pour effet de stimuler fortement le secteur de la construction et l'installation de nouveaux appareils de climatisation. Même si les quotas d'importation de HCFC sont émis au niveau maximal autorisé, les importations réelles ont été inférieures aux quotas au cours des quatre dernières années. Aucun stock n'a été signalé dans le pays.

4. Alors que l'on a observé une tendance à la hausse dans la consommation des HCFC au cours des quatre dernières années, la consommation moyenne (c.-à-d., 3,45 tonnes PAO) est de 20 pour cent inférieure à la valeur de référence. Cet écart est imputable à la mise en place du système d'octroi de permis et de quotas et à la mise en œuvre d'activités relevant du PGEH, comme des formations à l'intention des techniciens et une assistance technique dans le secteur de l'entretien des appareils de réfrigération et de climatisation. De plus, une étude de marché portant sur les appareils de réfrigération et de climatisation a révélé une hausse de la disponibilité des technologies de remplacement à base de HFC-134a, de R-410A, R-407C, R-404A, R-507A, R-600, HFC-32 et d'ammoniac. La consommation de HCFC-141b à la fois en vrac et dans des polyols prémélangés importés, a été nulle pendant cette période.

Rapport sur la mise en œuvre du programme de pays

5. Le gouvernement du Myanmar a déclaré dans le rapport sur la mise en œuvre du programme de pays 2019 une consommation dans le secteur des HCFC qui est conforme avec les données communiquées en vertu de l'article 7 du Protocole de Montréal.

² Selon la lettre du 10 août 2020 adressée au PNUE par le ministère des Ressources naturelles et de la Protection de l'environnement.

Rapport périodique sur la mise en œuvre de la deuxième tranche du PGEH

Cadre juridique

6. Le Myanmar a déjà adopté les codes du Système harmonisé de l'Organisation mondiale des douanes 2017. Une interdiction frappant l'importation de climatiseurs de salle à base de HCFC à capacité de refroidissement inférieure à 2,5 horsepower (HP) a été imposée le 2 avril 2020, avec une date d'entrée en vigueur fixée au 1^{er} juillet 2020. Le ministère du Commerce contrôle les importations de HFC, d'équipement à base de HFC, d'hydrocarbures et d'autres frigorigènes de remplacement, dans le cadre des exigences liées aux permis d'importation des produits de base dans le pays.

7. Cent vingt-quatre agents des douanes rattachés au siège du Service des douanes à Yangon et aux postes-frontière ont été formés lors d'un atelier de formation d'instructeurs sur les procédures d'importation-exportation de SAO, les méthodes de surveillance et de compte rendu du commerce de SAO et l'utilisation des identificateurs de frigorigène. Trois identificateurs de SAO, ayant la capacité d'identifier des mélanges de HFC, ont été livrés, et trois autres appareils ont été acquis.

8. Le gouvernement a confirmé que le système d'octroi de permis et de quotas comprend les SAO qui ont déjà été éliminées, pour lesquelles aucun permis d'importation n'a été délivré puisque ces importations ont été interdites. Pour toute déclaration comportant le code HS spécifié pour les SAO, l'agent des douanes en poste sera tenu de mener un examen du permis d'importation et des documents à l'appui, et de réaliser une inspection avant d'accepter la consignation. Aucun cas d'importation illicite de SAO éliminée n'a été signalé. Le gouvernement n'a pas observé d'utilisation de SAO éliminée sur le marché local, ni n'est au courant de l'existence de stocks de ces substances.

9. Le rapport de vérification, remis en 2017, a révélé que certains importateurs n'avaient pas suivi les procédures établies pour demander des permis d'importation et n'avaient pas soumis le rapport annuel sur les importations réelles au Service de la protection de l'environnement (ECD), comme l'exige l'ordonnance de 2014 sur l'ozone. Le gouvernement a depuis lors corrigé la situation, comme suit : le ministère du Commerce n'autorise l'importation de HCFC que dans des ports maritimes, afin de prévenir la contrebande sur le territoire terrestre; on a ajouté une condition aux permis d'importation de trois mois de sorte qu'ils expirent à la fin de l'année, quelle que soit la date d'émission; on a mis en place une exigence obligeant les importateurs à soumettre, après l'acceptation de la marchandise, une déclaration de douane à l'ECD afin de suivre l'importation réelle en fonction du permis délivré et surveiller les importations de HCFC; et l'ECD, le Service des douanes et le ministère du Commerce collaborent en vue d'examiner les données d'importation et de rapprocher les écarts chaque trimestre.

Secteur de l'entretien des appareils de réfrigération

10. Les principales activités mises en œuvre ont été les suivantes :

- a) Formation de 348 techniciens en réfrigération et climatisation sur les pratiques exemplaires en matière d'entretien (dans six centres de formation), et traduction, reproduction et distribution de la publication « Good Servicing Practices: Phasing out HCFCs in the Air-Conditioning Servicing Sector » en 1 600 copies;
- b) Discussions de haut niveau menées par le Comité directeur national de l'ozone et consultations avec des représentants du ministère de la Planification, des Finances et de l'Industrie, du ministère de l'Éducation, de l'Organisation nationale des normes de compétence (NSSA) et de l'Association pour l'élaboration de normes d'examen et de procédures de certification en réfrigération et climatisation. L'ECD a par ailleurs travaillé avec le système d'enseignement et de formation techniques et professionnels (TVET), en vue de stimuler le processus de certification en réfrigération et climatisation. Il est toutefois nécessaire d'effectuer une analyse approfondie afin d'aller de l'avant avec la certification des techniciens en entretien;

- c) Acquisition et livraison dans le pays de 50 ensembles d'entretien de base (p. ex., manomètre de collecteur et tuyau, pompe à vide deux phases, détecteur de fuite, balance de précision électronique, et ampèremètre numérique à pince); 22 ensembles ont été distribués aux centres de formation TVET et 28 aux ateliers d'entretien d'appareils de réfrigération et de climatisation par l'entremise de l'Association de la réfrigération et de la climatisation;
- d) Réunions de sensibilisation à l'intention de 225 intervenants nationaux destinées à faire le point sur la politique d'élimination des HCFC et le système d'octroi de permis d'importation et d'exportation des HCFC, ainsi que sur les plans d'interdiction des importations d'appareils à base de HCFC, avec la collaboration des associations locales de réfrigération et de climatisation; et
- e) Information et sensibilisation sur les pratiques exemplaires en matière d'entretien pour l'installation et l'entretien des appareils de réfrigération et de climatisation, ainsi que sur les avantages de l'établissement d'un système de certification des techniciens en réfrigération et climatisation, diffusées dans les médias sociaux et sur le site Web du ministère des Ressources naturelles et de la Protection de l'environnement. En juin 2020, on a mené une campagne de sensibilisation à l'élimination des HCFC et aux technologies des frigorigènes par le biais de visites aux ateliers d'entretien.

Mise en œuvre et suivi des projets

11. Un Comité national de l'ozone multidisciplinaire assure le soutien aux politiques et l'orientation de la planification, de la mise en œuvre et du suivi du PGEH. Un consultant technique a été nommé pour gérer les questions techniques et opérationnelles courantes se rapportant au PGEH. Les dépenses totales liées aux deux premières tranches s'élèvent à 21 000 \$US (personnel et consultants (5 015 \$US), déplacements pour la formation des experts (10 065 \$US), et déplacements liés au suivi (5 920 \$US)).

Niveau de décaissement

12. En date de juillet 2020, sur le montant de 251 000 \$US approuvé jusqu'ici, 209 445 \$US avaient été décaissés (155 576 \$US pour le PNUE et 53 869 \$US pour l'ONUDI), comme on peut le voir au tableau 2. Le solde de 41 555 \$US sera décaissé en 2021.

Tableau 2. Rapport financier sur la phase I du PGEH pour le Myanmar (\$US)

Agence	Première tranche		Deuxième tranche		Montant total approuvé	
	Approuvé	Décaissé	Approuvé	Décaissé	Approuvé	Décaissé
PNUE	159 000	155 576	32 000	0	191 000	155 576
ONUDI	0	0	60 000	53 869	60 000	53 869
Total	159 000	155 576	92 000	53 869	251 000	209 445
Taux de décaissement (%)	97,8		58,5		83,4	

Plan de mise en œuvre de la troisième et dernière tranche du PGEH

13. La mise en œuvre de la deuxième tranche a été reportée en 2020 en raison de deux vagues de COVID-19 au Myanmar et de la politique de confinement adoptée en réaction. L'Unité nationale d'ozone (UNO) a profité du moment où les restrictions relatives aux déplacements étaient levées (entre les deux vagues) pour réaliser des inspections et des réunions en personne avec des techniciens en entretien. Vu les circonstances particulières à la COVID-19, le respect du calendrier d'achèvement de la phase I sera perturbé. Le gouvernement du Myanmar demande donc un prolongement jusqu'au 31 décembre 2022.

14. Les activités suivantes seront mises en œuvre entre janvier 2021 et décembre 2022 :

- a) Discussions avec les autorités compétentes en vue d'étendre l'interdiction frappant les importations de climatiseurs de salle à base de HCFC à capacité de refroidissement

inférieure à 2,5 HP à d'autres types d'appareils à base de HCFC; discussions avec le ministère de la Planification, des Finances et de l'Industrie visant à interdire l'établissement de nouvelles installations utilisant des HCFC dans le processus de fabrication; rapprochement des statistiques d'importation des HCFC tous les trimestres, afin d'évaluer l'efficacité des mesures de réglementation; et trois ateliers de recyclage à l'intention de 90 agents des douanes sur l'identification des frigorigènes et les inspections d'appareils de réfrigération et de climatisation (PNUE) (18 000 \$US, plus 8 000 \$US de la tranche précédente);

- b) Élaboration de normes relatives aux procédures d'examen et de certification dans le secteur de la réfrigération et de la climatisation; organisation de deux séances de formation à l'intention de 80 techniciens en entretien d'appareils de réfrigération et de climatisation, afin de mettre à jour leurs connaissances sur les pratiques exemplaires en matière d'entretien en lien avec l'utilisation des technologies de remplacement à faible potentiel de réchauffement de la planète (PRP) et la manipulation en toute sécurité des frigorigènes inflammables pour les techniciens qui n'ont pas encore reçu de formation (PNUE) (4 000 \$US, plus 4 000 \$US de la tranche précédente);
- c) Réalisation d'une vidéo dans la langue locale à l'intention des techniciens en réfrigération et climatisation sur la façon d'utiliser les outils/appareils d'entretien, et visites de soutien à des ateliers et centres de formation qui ont déjà reçu ces outils/appareils (ONUDI) (6 131 \$US de la tranche précédente);
- d) Communication d'information aux principaux intervenants en vue d'encourager leur participation aux activités prévues dans le cadre du PGEH et de les tenir informés sur le cadre réglementaire concernant les SAO et l'évolution récente de la technologie de remplacement dans le secteur (PNUE) (3 000 \$US, plus 5 101 \$US de la tranche précédente);
- e) Poursuite de la mise en œuvre et du suivi des activités relatives au PGEH et de la présentation de rapports à ce sujet (PNUE) (4 000 \$US, plus 4 000 \$ US de la tranche précédente) pour les déplacements de formation des experts (6 000 \$US) et les déplacements de suivi (2 000 \$US).

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

Rapport périodique sur la mise en œuvre de la deuxième tranche du PGEH

Cadre juridique

15. Le gouvernement du Myanmar a déjà émis des quotas d'importation des HCFC pour 2020, soit 2,80 tonnes PAO, conformément aux objectifs de réglementation du Protocole de Montréal.

16. L'ordonnance de 2014 sur l'ozone considère le HCFC-141b (en vrac et dans des polyols prémélangés importés) comme des substances réglementées, et aucune importation n'a été enregistrée au cours de la période 2011-2019. À partir des discussions tenues entre l'ECD, le Service des douanes et le ministère de l'Industrie, le gouvernement a conclu qu'aucune aide financière ne sera demandée pour le projet de reconversion de la mousse relevant du PGEH pour le Myanmar. De plus, le PNUE a indiqué que l'ECD et le ministère de l'Industrie envisageaient d'interdire aux nouvelles installations d'utiliser des HCFC dans la fabrication, y compris le HCFC-141b en vrac et contenu dans des polyols prémélangés.

Incidence de la pandémie de COVID-19 sur la mise en œuvre du PGEH

17. Le gouvernement du Myanmar a dû faire face à des problèmes constants en menant ses activités de mise en œuvre du PGEH pendant la pandémie de COVID-19, en raison de la politique de confinement et des restrictions imposées aux déplacements. Même si l'UNO a été en mesure d'effectuer des visites aux ateliers d'entretien en juin 2020, on s'attend à des retards dans l'achèvement des activités restantes de la deuxième tranche et la mise en œuvre de la troisième tranche, à cause de la deuxième vague de la pandémie. Le gouvernement a donc demandé un prolongement jusqu'au 31 décembre 2022 pour mener à bien toutes les activités restantes de la phase I du PGEH. En dépit de tous ces problèmes, le système national est toujours opérationnel en ce qui a trait à l'application des règlements, au rapprochement des données sur les importations de SAO, au Comité directeur national de l'ozone par le biais de conférences électroniques et aux activités de sensibilisation, y compris la promotion des services exemplaires d'entretien sur le site Web du ministère des Ressources naturelles et de la Protection de l'environnement et dans les médias sociaux, sous la direction de l'UNO. Le gouvernement a par ailleurs reconnu que la mise en œuvre continue du PGEH contribuera à la reprise économique dans son pays après la pandémie.

Mise en œuvre de la politique sur l'intégration de l'égalité des sexes

18. Conformément aux politiques du PNUE en matière d'égalité des sexes et à la décision 84/92,³ on tiendra compte le plus possible de cette politique et de l'équité en mettant en œuvre les activités de la troisième et dernière tranche. L'ECD encouragera la pleine participation des femmes à divers niveaux et étapes de la mise en œuvre, comme la planification, l'élaboration de politiques et la prise de décision, les séances de remue-méninges et de consultation, le suivi et l'évaluation. Des données différenciées selon le sexe seront recueillies pour rendre compte des réalisations en vertu des activités proposées pour la dernière tranche de la phase I du PGEH.

Durabilité de l'élimination des HCFC

19. Afin d'assurer la durabilité des activités relatives au PGEH et de l'élimination des HCFC dans le temps, l'UNO collabore avec la principale école de formation en réfrigération et climatisation, en vue d'intégrer dans son programme les pratiques exemplaires en matière de réfrigération et l'utilisation en toute sécurité des frigorigènes inflammables. Le gouvernement continuera de renforcer les établissements de formation et l'Association de la réfrigération et de la climatisation, et l'ECD poursuivra ses discussions avec les intervenants concernés sur la mise en place d'un plan de certification pour les techniciens en entretien. L'extension de l'interdiction des importations de climatiseurs à base de HCFC à capacité de

³ La décision 84/92 d) demande aux agences bilatérales et d'exécution d'appliquer la politique opérationnelle sur l'intégration de l'égalité des sexes tout au long du cycle des projets.

refroidissement inférieure à 2,5 HP à d'autres types d'appareils à base de HCFC contribuera à la transformation du marché vers des technologies plus écoénergétiques à faible PRP.

20. La formation et le renforcement des capacités des agents des douanes et des agents d'application de la loi se poursuivent de manière continue. La législation sur les SAO et les obligations nationales en vertu du Protocole de Montréal sont intégrées aux cours à l'intention des nouveaux agents des douanes. Comme ces cours sont brefs et traitent d'un très grand nombre de thèmes, les nouveaux agents des douanes n'acquièrent qu'un aperçu général du Protocole de Montréal et du système d'octroi de permis pour les SAO. Afin de prévenir efficacement le commerce potentiellement illégal des substances réglementées par le Protocole de Montréal, on poursuit le partage des connaissances et de l'expérience avec le personnel affecté aux postes-frontière, avec l'appui du PGEH.

Conclusion

21. Le système national d'octroi de permis et de quotas d'importation est opérationnel, et le niveau de consommation des HCFC en 2019 a été de 18,6 pour cent inférieur à la valeur de référence. La mise en œuvre des activités relatives au PGEH progresse de manière satisfaisante en dépit de certains retards; le taux de décaissement a atteint 59 pour cent pour la deuxième tranche. Le prolongement de la phase I jusqu'au 31 décembre 2022 permettra au gouvernement de faire face aux contretemps provoqués par la COVID-19. Le gouvernement continuera d'appliquer le système d'octroi de quotas de HCFC, de mettre en œuvre d'autres activités de renforcement des capacités à l'intention des techniciens en entretien et des agents des douanes, ainsi que des activités de sensibilisation au cours des deux prochaines années, qui permettront au pays de se conformer à ses objectifs d'élimination des HCFC.

RECOMMANDATION

22. Le Secrétariat du Fonds recommande que le Comité exécutif :

- a) Prenne note du rapport périodique sur la mise en œuvre de la deuxième tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) pour le Myanmar;
- b) Approuve, à titre exceptionnel en raison des retards potentiels dans la mise en œuvre des activités d'élimination attribuables à la pandémie de COVID-19, et sous réserve qu'aucun autre prolongement ne soit demandé, le report de la date d'achèvement de la phase I du PGEH pour le Myanmar au 31 décembre 2022.

23. Le Secrétariat du Fonds recommande par ailleurs l'approbation globale de la troisième et dernière tranche de la phase I du PGEH pour le Myanmar, ainsi que du plan de mise en œuvre de la tranche 2020-2022 correspondant, au niveau de financement figurant au tableau ci-après :

Titre du projet	Financement du projet (\$US)	Coût d'appui (\$US)	Agence d'exécution
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, troisième tranche)	29 000	3 770	PNUE
